



## **Prix Sainte-Croix 2004 du Nouveau-Brunswick**

*“En reconnaissance de la rencontre de deux mondes en 1604”*

**Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.**

**Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.**

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

### **Critères d'attribution du prix :**

- Le projet doit mettre en évidence :
  - l'héritage bilingue du Nouveau-Brunswick, ou
  - le rôle de l'Île Sainte-Croix dans l'histoire du Canada, ou
  - le rôle des Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkatiyik dans l'édification du Nouveau-Brunswick et du Canada, ou
  - le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Acadie et de la présence française en Amérique du Nord, ou
  - un aspect de l'histoire de l'immigration au Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit manifester un degré d'enthousiasme élevé dans l'étude du patrimoine et de la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve de dévouement et d'une grande détermination dans sa recherche sur le sujet.

### **Le lauréat de ce prix recevra :**

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère des Affaires intergouvernementales.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).